

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 19

Artikel: C'est bien simple
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Disons, du reste, que les sociétés locales d'Arzier, de Bassins et de Le Vaud, qui ont eu l'initiative très heureuse de cette reprise, n'ont rien négligé pour en assurer la complète réussite à tous les points de vue. Décors, costumes, répétitions, tout s'est fait sous la direction méticuleuse des auteurs, qui sont fort satisfaits. Il ne saurait donc en être autrement des spectateurs, que nous engageons vivement à se rendre nombreux à Bassins. De grandes facilités de transport leur sont offertes pour cela. N'en pas profiter, serait un tort, tort d'autant plus grand, d'autant plus impardonnable, qu'une partie de la recette de ces représentations sera affectée à l'œuvre du « Pavillon des tuberculeux de La Côte. »

Un réel plaisir: une bonne action.

LE CHATEAU D'ORON

SURMONTANT Oron-la-Ville, la colline, au lieu de continuer à descendre vers la Broye, par sa pente régulière, se relève en un brusque ressaut et montre à nu le rocher. Une profonde coupe transversale, creusée au N.-O. par les eaux du Flon, isole ce rocher, le fait avancer sur la vallée et lui donne cet air de commandement qui l'a fait choisir pour y bâtir un poste d'observation et de refuge. Ce sont probablement les Romains, peut-être déjà les Helvètes, qui ont arasé le rocher et construit les premiers ouvrages.

Au douzième siècle, on voit apparaître les sires d'Oron, et sur les débris anciens, ils ont bâti le château d'Oron. Il passa, par héritage, au quatorzième siècle, à la maison de Gruyère. C'est un intéressant spécimen de l'architecture militaire du moyen âge; on y retrouve l'application des principales règles sur lesquelles reposait la défense des places de guerre, avant l'usage des armes à feu. Construit primitive en vue de la défense, il subit bien des transformations, pour être finalement approprié à une habitation conforme aux besoins modernes.

C'est dans le château d'Oron, que le 9 novembre 1554, le comte Michel de Gruyère et sa touchante épouse, Madeleine de Miolans, se réfugièrent pour ne pas assister au dépouillement du patrimoine du comte Michel. Ils n'y restèrent pas longtemps; inhabité depuis de longues années, et sans doute délabré comme la fortune de ses maîtres, le château d'Oron n'offrait plus, comme l'écrivait la comtesse à LL. EE. de Berne, « qu'un logis bien froid et mal pourvu de vivres ». Le 18 décembre de la même année, la comtesse, que le comte avait précédée en Bresse, remettait les clés du château d'Oron à Wolfgang d'Erlach, délégué du gouvernement bernois, ce dernier asile lui étant enlevé par les créanciers du comte Michel.

Le 1er août 1557, le château d'Oron devint la résidence du premier bailli bernois, Germain Jentsch; c'est à cette circonstance que le château d'Oron dut d'être conservé et restauré.

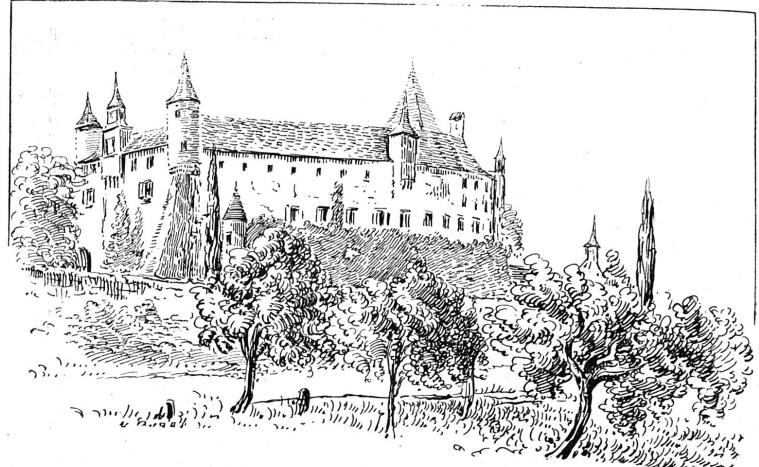
Les réparations intérieures du dix-huitième siècle n'ont rien changé à la silhouette du château; quant à l'intérieur, il fut entièrement dénaturé par les bâtisseurs: le château y a gagné sous le rapport du confort; en dépensant un peu plus d'argent, il aurait été possible de respecter l'archéologie; mais, la vertu maîtresse de LL. EE. était une sévère économie pour tout ce qui touchait au Pays de Vaud.

En 1798, tandis que l'indépendance du Pays de Vaud était proclamée et que partout on plantait des arbres de Liberté, le châtelain d'Oron, surpris, comme son gouvernement, par la rapidité des événements, recevait les trois mandataires que le comité révolutionnaire d'Oron lui envoyait.

Le châtelain était le colonel Jean-Rodolphe de Mulin, qui s'était concilié l'estime et le respect de ses administrés par son caractère élevé et sa bonté. La mission des délégués en fut, de ce fait, fort pénible. Le colonel de Mulin coupa court aux précautions oratoires de M. Etienne-Louis Jan, chargé de l'inviter à quitter le château d'Oron, et dit, avec une bienveillance résignée: « Je m'attends à ce qui arrive. Je quitte la contrée en faisant des vœux pour sa prospérité. »

Le lendemain, celui qui fut le dernier bailli d'Oron, reprenait la route de Berne. Quand il traversa Oron-la-Ville, la milice du contingent, sous les ar-

Le château d'Oron.



mes en ce moment, lui rendit les honneurs accoutumés. Les patriotes se hâtèrent de faire disparaître les couleurs et armoiries de LL. EE. et martelèrent avec grand soin l'ours qui se dessinait sur la façade du château.

Le château d'Oron et son domaine déclarés biens nationaux, furent vendus à M. Julien Roberti.

Celui-ci fut en tractation pour la vente du château avec le baron de Bellevue, légitimiste français émigré; le marché ayant été rompu, le baron de Bellevue eut à payer une somme de 10,000 fr. anciens que M. Roberti consacra à des réparations.

Le château d'Oron est aujourd'hui la propriété de la famille de M. Adolphe Gaiffe, qui lui a soigneusement conservé son caractère. — M. D. P.

C'est bien simple. — Quelqu'un demandait pourquoi les habits dont sont vêtus les mannequins de cire exposés dans les étalages des magasins de confection vont toujours si bien.

— Mais c'est bien simple: On fait l'habit pour la femme ou l'homme qui le commande, tandis que le mannequin, lui, est fait pour l'habit.

LA CHANSON POPULAIRE

(Suite.)

b) La chanson dans l'histoire.

Dans *Stimmen des Völker in Liedern* (Les voix des peuples en chansons) de Herder, nous lisons: « La poésie primitive vivait dans l'oreille du peuple, sur les lèvres des chanteurs, elle transmettait l'histoire, les mystères; c'était en quelque sorte la fleur caractéristique des peuples ».

La chanson est la forme littéraire la plus ancienne, elle est née avec l'homme. Ce fut d'abord une mère qui trouva quelques notes de cœur pour endormir son enfant, puis la tristesse aussi s'exhalà dans un chant, on a dû chanter dans la douleur comme on chantait dans la joie. Parmi les musicographes qui ont étudié le chant, un erudit est allé jusqu'à publier la berceuse qu'Eve peut bien avoir répétée pour endormir son premier-né Caïn. Inutile de dire qu'on ne l'a jamais retrouvée.

Les temps bibliques comme ceux de l'antiquité païenne ont eu leurs chants qui ne nous sont point parvenus, mais Job, au chap. 30, verset 9, se plaint déjà des chansons qu'on faisait sur lui. Ce que la tradition orale nous a conservé de plus ancien, ce sont les psaumes de David. Maintenant dans tous les dictionnaires, par exemple, dans le Larousse pour tous, on trouve également trois ou quatre mélodies grecques, mais elles ne sont pas de nature à avoir eu une grande influence sur la musique ancienne. Du reste chacun sait que le peuple grec a surtout excellé dans les sculptures et l'architecture.

Le peuple romain ne fut guère chanteur quoique lui aussi ait eu ses chansons de table et ses chansons à boire, ses exclamations satiriques et ses exclamations de triomphe; mais après l'avènement de Constantin en 324, alors que le christianisme devint la religion de tous, les hymnes de l'Eglise furent souvent chantés hors des temples et parfois avec des paroles profanes, chants que l'on répétait à l'occasion des agapes, des pèlerinages, etc.

Pour ce qui est des peuples du Nord, ils ont toujours eu des « Lieder » en l'honneur de leurs dieux et de leurs héros mais j'ai hâte d'arriver à la chanson française proprement dit et je commencerai à en parler à partir du moyen âge.

A cette époque, fleurissait la chevalerie; au onzième siècle eurent lieu les Croisades qui donnèrent une grande impulsion au chant populaire. La délivrance du St-Sépulcre enthousiasma aussi bien le peuple que les chevaliers; cette idée donna satisfaction en même temps à l'esprit guerrier et à l'exaltation religieuse de l'époque. Voici un chant de la première croisade, chant que l'on répétait en avançant sur la route infinie, en espérant toujours voir au prochain détour : Jérusalem. Il est en latin, car ce n'est que plus tard qu'on trouva le français, le vulgaire, comme on l'appela digne d'être écrit. Voici la traduction :

« Jérusalem admirable
Ville heureuse entre toutes
Que tu es durable et souhaitable
Tu fais la joie des anges ».

Au onzième siècle, l'enthousiasme musical ne pouvait aller au-delà du plain-chant, c'est-à-dire que la mélodie est écrite avec des blanches et des noires. Aujourd'hui des soldats s'en allant au combat chanteraient sur un rythme vif, entraînant: « Sempach, champ semé de gloire » par exemple: le chant de la première croisade n'est pas différent du chant de l'Eglise catholique.

Au moyen âge, le seigneur était surtout occupé à faire la guerre. Il habitait parfois son château et, installé dans le vestibule, près de la cheminée où flambait un tronc de chêne, il passait sa journée à rêver ou à jouer. Il était alors heureux d'entendre son page lui annoncer l'arrivée d'un troubadour. Ce dernier psalmodiait de longues et langoureuses cantilènes qui n'ont pas survécu aux bardes; le peuple dans ses chansons n'en a gardé aucun son. Il lui fallait, au peuple, des airs plus courts, mieux rythmés.

La plus ancienne et la plus remarquable des chansons « de geste » est la Chanson de Roland, faite au 11e siècle par le troubadour normand Théroulde. Elle se compose peut-être de plus de 4000 vers et a pour sujet la mort héroïque de Roland, neveu de Charlemagne, surpris par les montagnards ibériens dans les gorges de Roncevaux (Espagne). La légende s'est emparée de ce fait. Charlemagne aurait dit à Roland de sonner du cor s'il était surpris par l'ennemi. Il ne fait cela qu'au moment de mourir.

« Compagnon Roland, sonnez de votre olifant
Ainsi l'entendra Charles qui est aux ports pas sants

Je vous le garantis, aussitôt retournerons Frances.
— Ne plaise à Dieu, ce lui répond Roland
Que cela soit dit par aucun homme vivant

Et surtout par des païens que jamais
J'ai été sonnant du cor!... etc.

On sait qu'Alfred de Vigny s'est inspiré de cette légende pour écrire son fameux poème : *Le cor.*

« J'aime le son du cor, le soir,
Au fond des bois... »

Tandis que les troubadours étaient les poètes de la